



## DISTRIBUTION

# Intéressement 2017 à ENEDIS et GRDF Nouvelle provocation des Directions

ENEDIS et GRDF s'entendent bien... très bien même quand il s'agit de contraindre les salariés et de faire des économies au plan salarial.

Ainsi cette année des propositions communes sur l'intéressement qui sont proprement scandaleuses :

**A ENEDIS, depuis 3 ans, les critères retenus pour le calcul de l'intéressement ne sont pas atteints à 100 %.** La CGT ne cesse de dénoncer la nature de certains critères, en particulier celui concernant les enquêtes de satisfaction client pour les raccordements.

**GRDF prend le même chemin :** l'atteinte à 100 % des objectifs est manifestement considérée par la Direction comme trop favorable aux salariés.

Les deux Directions persistent et créent les conditions pour que le niveau défini de l'intéressement moyen, soit 2 200 €, ne soit pas atteint.

En outre, **les Directions des deux entreprises refusent de revaloriser le nominal de 2 200 €** qui reste stable depuis des années... Or, refuser de revaloriser cette somme, c'est acter une baisse ! C'est aussi baisser la rémunération de chacun puisque la Direction a une approche globale de la masse salariale. **ENEDIS et GRDF détournent de fait l'intéressement de son objet initial** de complément en rapport avec les résultats de l'entreprise.

**Bref, après avoir accordé une prime de 400 € à ENEDIS et un complément d'intéressement de 300 € à GRDF sous la pression des salariés en lutte, les Directions essaient de récupérer d'une main ce qu'elle ont dû donner de l'autre.** La CGT dénonce cette attitude qui fait abstraction du contexte social dans notre entreprise et ne tient pas compte de l'exaspération des salariés sur les questions salariales.

La CGT revendique :

- Une revalorisation du montant moyen à 2 500 € minimum
- Des critères permettant réellement d'atteindre un intéressement versé à 100 %

La CGT dénonce fermement :

- **Tout critère dépendant de l'activité des sous-traitants**, comme celui qu'on veut imposer sur le programme LINKY ou GASPAS.
- **Tout critère de résultat sur la sécurité** dont les effets pervers sont connus, en particulier qui renforce les accidents non déclarés.

"Cerise sur le gâteau", nous apprenons en séance plénière que **les Directions veulent passer d'un critère de moyens sur la sécurité à un critère de résultat : c'est l'évolution du taux de fréquence qui est sur la table !** Ce critère devient au passage le seul commun aux deux accords d'intéressement... Ce qui marque une fois de plus la volonté d'aller vers des accords séparés entre les deux entreprises, en particulier sur la rémunération.

Conclusion... La richesse créée par les salariés est une nouvelle fois captée au profit des actionnaires.

**19 juin :** plénière conclusive de cette pseudo négociation où les Directions se contentent d'expliquer leurs choix avant de les imposer... **Cette méthode et les objectifs affichés par les deux Directions renforcent notre détermination à maintenir un rapport de force élevé pour faire aboutir les exigences des salariés sur leur pouvoir d'achat.**

Montreuil, le 26 avril 2017



► <http://www.fnme-cgt.fr>

f [www.facebook.com/pages/FNME-CGT/255273287505](http://www.facebook.com/pages/FNME-CGT/255273287505)

yt [www.youtube.com/user/FNMECGTVIDE00FFICIEL](http://www.youtube.com/user/FNMECGTVIDE00FFICIEL)

tw #FNMECGT

